

# VILLA RAFAEL

53 Bis av Arago, 33600 Pessac

Période du  
03/08/2025  
Au  
17/08/2025



## CONTRAT DE LOCATION SAISONNIÈRE

### COORDONNEES DU PROPRIETAIRE

Mr et Mme Bach

TEL 07 81 31 14 67

MAIL funetcalm@gmail.com

### COORDONNEES DU LOCATAIRE

TEL

MAIL

Nombre de personnes 5 adultes, 5 enfants

**Il a été convenu et arrêté ce qui suit, le bailleur loue les locaux et équipements ci-après désignés au locataire qui les accepte aux conditions suivantes :**

### DESIGNATION DES LOCAUX

Maison meublée de 120 mètres carrés

Elle comprend une pièce salle à manger cuisine, salon, 4 chambres à coucher et 2 salles d'eau avec 2 WC, une piscine chauffée, un espace extérieur avec une terrasse en bois, un petit jardin, une place de parking ouvert, une dépendance de 20 mètre carré avec espace nuit, salon ainsi que tous les meubles et effets mobiliers qui s'y trouvent.

### LA PRESENTE LOCATION EST CONSENTI ET ACCEPTÉE AUX CONDITIONS PARTICULIÈRES ET GÉNÉRALES SUIVANTES

**Durée du contrat :** 14

**Date de prise d'effet :** 03/08/2025 16H **Date de fin :** 17/08/2025 11H

**Loyer (charges comprises) :** 5500 euros **Acompte :** 1500 **Solde :** 4000

En cas d'annulation de la part des locataires, l'acompte sera conservé sauf s'il s'agit d'un cas de force majeure avec justificatif à l'appui.

Le jour de la prise d'effet, le locataire versera en outre un dépôt de garantie de 500 euros en chèque qui lui sera rendu en fin de location après restitution des lieux et sous réserve des sommes qui seraient dues au bailleur du fait notamment de dégradations des lieux loués intervenues pendant la présente location et imputables au locataire ou aux personnes de sa famille ou à son service ou à toutes autres personnes introduites dans les lieux par le locataire.

Un coup de propre est à faire en fin de séjour, la vaisselle doit être lavée et rangée, les poubelles vidées.

Bon pour Accord

Le, 19/04/2025



Signer et mettre la mention « bon pour accord »